

Table ronde 3

Une fiscalité unique au Québec

Allocution de Daniel Charron

Forum de l'Institut de recherche sur le Québec intitulé « Perspectives économiques et financières du Québec »

14 juin 2008

Je vais traiter de la question sous l'angle de l'allègement réglementaire et de la productivité sur les entreprises, en particulier des PME. C'est en mettant mon chapeau d'ancien président de l'Association patronale que ces questions-là prennent toute une signification. Mes réflexions, mes expériences personnelles, me font croire que je peux apporter des éléments de réflexions intéressants dans le cadre de ce panel. Mon but, c'est de vous démontrer que ces réflexions-là sont importantes, mais mon défi, c'est de rendre ça intéressant.

Évidemment, d'un point de vue des entreprises, le prix à payer est élevé dans le système actuel pour produire en double plusieurs déclarations et formulaires et pour gérer la complexité inhérente à toutes administrations fiscales. D'ailleurs, des études démontrent que les économies qui pourraient être réalisées par les entreprises seraient de l'ordre de 115 à 260 millions de dollars annuellement : moins de dépenses pour les fiscalistes, moins de dépenses pour les comptables, moins de dépenses qui servent uniquement à se conformer à des exigences administratives, qu'elles viennent de Revenu Québec ou encore de l'Agence de revenu du Canada.

Le but, quand on parle d'allègement des formalités, ce n'est pas de payer moins d'impôts ou de taxes, c'est de payer moins cher juste pour calculer combien on doit. À la fin d'un processus d'allègement, le montant sur le chèque qui est envoyé au Gouvernement est le même. C'est ça l'esprit de l'allègement réglementaire, c'est ça l'esprit de l'allègement des processus administratifs. Allègement réglementaire n'égalise pas déréglementation, mais plutôt simplification des processus qui mènent à se conformer à nos exigences.

Je veux parler un peu de l'allègement réglementaire, à son sens plus général. Vous savez, l'allègement réglementaire, c'est une bataille importante pour les entreprises depuis plusieurs années. C'est devenu depuis dix ans une bataille importante pour les gouvernements également. Au Québec, par exemple, en 1998, on a mis sur pied le groupe conseil sur l'allègement réglementaire, qui a d'abord été présidé par M. Lemaire de Cascade, pour ensuite être présidé par M. Dutil du groupe Procycle.

Cette idée d'allègement réglementaire découlait du Sommet de l'économie et de l'emploi, qui avait eu lieu en 1996. Cela faisait partie, donc, des recommandations, des ententes qu'il y avait eu entre les différents partenaires socio-économiques lorsqu'il était question d'emploi et d'économie. Nous ne sommes pas les seuls à avoir entrepris des démarches : cela s'est fait dans d'autres pays industrialisés, eux aussi conscients des répercussions sur la croissance, l'emploi et la productivité d'une procédure réglementaire trop lourde.

Ainsi les autres pays cherchent également des moyens pour les alléger. Selon des études de l'OCDE, les coûts de remplissage de formalités administratives représentent jusqu'à 3% du PIB. C'est important et, encore une fois, c'est le coût lié uniquement au remplissage de formulaires, à la production de déclarations de toutes sortes, aux demandes de permis ou d'autorisations, demandes de crédits, etc.

Le vrai coût de la paperasserie et de la conformité administrative dépasse les économies potentielles dont je parlais tout à l'heure, qui étaient dans le fond les frais administratifs liés à l'embauche de comptables ou de fiscalistes pour remplir nos déclarations. Le vrai coût se mesure par les effets qui jouent contre la productivité, contre l'investissement privé, qui souvent retardent l'innovation technologique et peuvent nuire au développement des entreprises, en particulier les PME, qui représentent 90 à 95% de notre économie. C'est la société dans son ensemble qui y perd lorsque les processus d'allégement réglementaire sont trop lourds. C'est de cela que je veux parler aujourd'hui : de ce que ça représente pour une entreprise, en particulier pour une PME, de passer beaucoup de temps à remplir des papiers, à remplir des formalités. Certains commencent peut-être à voir où je veux en venir, mais avant d'y arriver directement, j'aimerais donner un exemple pour illustrer à quel point la lourdeur de la conformité réglementaire et administrative peut avoir un impact sur la productivité d'une entreprise.

Je le disais tout à l'heure, 90% des entreprises au Québec ont moins de dix employés. Dans une entreprise de 4, 5 ou 6 employés, il y a une personne qui, en général, est responsable de l'administration des finances, des ressources humaines. C'est une personne qui va travailler à gérer les comptes fournisseurs, gérer les comptes clients, donc les factures, les chèques, c'est une personne qui va être en charge de toutes les activités comptables, des paies, de toutes les relations avec le Ministère du Revenu, les acomptes provisionnels, les déductions à la source, les paiements pour les taxes de ventes, les impôts, les taxes, etc. Cette personne a cette tâche, en plus de gérer les plannings de vacances, les congés, de préparer les contrats d'embauches, de préparer les horaires de travail, etc.

Par ailleurs, cette personne, dans une entreprise comme celle-là, où tout le monde est très occupé à vendre, à produire et à livrer, va être appelée à identifier les façons d'améliorer l'organisation de ce qu'on fait dans l'entreprise, pour être plus performant. C'est souvent cette personne qui va travailler avec les autres gestionnaires à établir les plans de formations, les développements de compétences des employés, mais évidemment, ce sont ces tâches-là qu'elle écrase lorsque trop de son temps est passé à remplir des exigences. Lorsque 15 à 20% de son temps exige de remplir des formulaires, exige des formalités administratives liées au Ministère du Revenu qui représente 75% de tous les formulaires, déclarations et du temps consacré à les remplir. Donc cette personne, évidemment occupée à remplir d'autres choses, ne travaille pas sur la productivité de l'entreprise, pour augmenter la performance de l'entreprise.

C'est fondamental de trouver des façons d'aider les entreprises à accroître leur productivité et voici donc une façon qu'on ne doit pas ignorer, c'est celle de libérer cette personne dans l'entreprise, parce qu'il n'y en aura pas d'autre, ce sont des entreprises qui n'ont pas toujours le temps d'embaucher des gens à l'externe, c'est cette personne qui va continuer à le faire. Libérons-la de son temps pour qu'elle puisse cesser d'écraser certaines tâches et cesser d'investir dans la productivité de son entreprise. Évidemment, dans une économie comme la nôtre, où la PME représente 90 à 95% de nos entreprises, le coût de ces formalités nous touche plus qu'ailleurs. Par rapport à d'autres

économies, le pourcentage et la présence des PME est important, d'autant plus que les PME constituent la source principale de croissance au niveau de l'emploi. Ainsi, l'impact se fait souvent sentir : on a beaucoup d'entreprises où des hommes et des femmes, comme je vous l'expliquais tout à l'heure, portent plusieurs chapeaux en même temps. C'est maintenant qu'on voit où je veux en venir.

Une fiscalité unique correspond résolument aux aspirations de ceux et celles qui souhaitent l'allègement réglementaire. Fiscalité unique ou du moins rapport d'impôt unique. En soit, un seul percepteur implique normalement une quantité moindre de paperasse de déclarations et de formulaires en tout genre émis par l'administration fiscale. L'idée d'une fiscalité unique, d'un rapport d'impôt unique, d'une déclaration fiscale unique peut en ce sens-là être liée à tous les enjeux de l'allègement réglementaire et donc liée également à toutes les questions de la productivité dont je parlais tout à l'heure, dont le fait de pouvoir passer plus de temps à des affaires plus économiques de l'entreprise, c'est-à-dire créatrices de richesse, créatrices de valeurs comme je le disais. Je le disais aussi, les gouvernements se sont engagés et ont mobilisé autour de l'allègement réglementaire. J'ai traversé beaucoup, dans mon ancienne vie dans le monde des associations patronales, de tables, de comités de travail qui visaient à identifier des façons d'alléger l'administration de nos rapports avec le Ministère du Revenu, comme avec d'autres ministères. Ce que moi, personnellement, j'ai senti et que l'on constate encore plus fortement aujourd'hui quand j'en parle à des représentants d'entreprises qui travaillent encore sur ces tables, c'est qu'il y a une sorte de fatigue qui s'est installée.

Une fatigue parce qu'au-delà de la belle intention, on se rend compte que ce n'est pas facile. Un des plus beaux exemples : il y avait à l'époque le ministre du Revenu du Québec, M. Guy Julien, qui avait mis sur pied le groupe de travail conjoint sur l'administration de la fiscalité. Lui, il avait été sensibilisé au fait que ça représentait 75 % de la charge administrative imposée aux entreprises, alors il s'est dit : « on va réunir des gens et on va trouver une façon de régler ça ». Là, on prenait les formulaires, ligne par ligne et on se disait « celle-là dans le fond si on l'enlevait... ». Le but était de passer de deux pages à une demi-page si on veut. Mais on s'est bien rendu compte, dans ce travail-là, que derrière chaque ligne dans un formulaire, il y a une intention. Derrière chaque intention, il y a un fonctionnaire pour nous la rappeler, l'intention qu'il y avait derrière cette ligne-là et lui ou elle y tient, en général, à cette ligne-là, parce que ça fait partie de son travail quotidien. Même de l'autre côté, il y a des lignes qui concernent des exemptions, des déductions, des crédits parfois, qui ne sont pas généralisés à l'ensemble des entreprises. Il y a toujours une entreprise, quelque part, qui nous rappelle : « enlève-moi pas cette ligne-là, je vais perdre un avantage que j'ai acquis ».

Ce qui fait qu'on travaille longtemps, ce qui fait qu'on travaille beaucoup, ce qui fait qu'on se parle beaucoup, mais à la fin, est-ce qu'on a allégé beaucoup les formulaires? Pas beaucoup. Et la fatigue vient aussi du fait que chaque session parlementaire amène son lot de changements, amène son lot de nouvelles lois, son lot de nouvelles recommandations qui en découlent, donc même si on arrive à baisser un peu le niveau de l'eau dans le verre de la lourdeur administrative réglementaire, on vient le remplir à tout moment, donc cette fatigue-là s'installe.

C'est pour cela que l'idée d'une déclaration d'impôt, d'un rapport d'impôt unique, voire d'une fiscalité unique, est intéressante, parce qu'elle permet, d'un coup, d'éliminer quantité de formulaires. Donc, on n'est plus obligé d'y aller à la marge. Et cela s'inscrit directement dans cette idée d'allègement réglementaire, qui encourage la productivité des entreprises, comme je vous le disais, et ce n'est pas cela qui en fait une question importante, mais de proposer un allègement en bloc des processus de formalités. C'est là que l'idée revêt beaucoup d'intérêt. C'est pour cette raison qu'il faut continuer de travailler.